

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	13 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Paris	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 27 MARS

M. CONSTANS

L'échec relatif que vient de subir la candidature de M. Constans à la présidence du Sénat est un de ces événements qui, de médiocre importance aujourd'hui, peuvent devenir dans la suite assez gros de conséquences pour qu'on s'y arrête un moment.

Tout le monde sait que M. Constans est de première force et que notre gouvernement ne compte guère que cet homme d'Etat parmi les innombrables jouisseurs et brouillons qui concourent à notre désorganisation.

On se rappelle comment, il y a quatre années, le gouvernement, affolé, fit appel à celui-ci qu'il avait délaissé quelque peu, pour combattre le boulangisme triomphant. Et ce n'est pas s'avancer beaucoup que d'affirmer que, dans la circonstance, M. Constans sauva la République ou peu s'en faut.

Aujourd'hui la période électorale ne se présente pas sous de beaucoup meilleurs auspices, et l'opposition possède des éléments qui compromettent singulièrement l'opportunisme et ses adorateurs.

Le gouvernement, animé d'une défiance justifiée contre le cabinet Ribot, ne se soucie pas d'aborder les élections sous l'égide d'une pareille baderne, aussi a-t-il jeté les yeux sur son sauveur habituel.

Celui-ci, qui commence à en avoir assez du métier de terre-neuve, estime qu'après avoir été à la peine, il est temps pour lui d'être à l'honneur, et ne demande pas mieux que de laisser les chéquards se débrouiller comme ils pourront.

M. Constans a néanmoins pour lui un tiers des gauches et il est possible que les droites viennent déranger les dernières prévisions.

C'est ce que nous saurons ce soir probablement.

JEAN DASSY.

A LA CHAMBRE

MM. Clapot, Bazille, Déandréis nous en ont dit de belles sur les préfets de la République.

M. Ribot a défendu ses préfets avec une ardeur égale à celle dont il a fait montre, la veille, en faveur des braves panamistes.

Je n'aperçois pas, a-t-il dit, l'honneur et le profit que la cause républicaine pensait retirer d'un pareil débat, d'un débat indigne de retenir l'attention de la Chambre. Comment MM. Clapot, Déandréis, Bazille et Ferroul n'ont-ils pas compris qu'ils devaient garder le silence sur les malpropretés de l'administration préfectorale !

Il faudrait ainsi au comte de Bernis l'occasion de se servir des témoignages républicains pour dénoncer au pays quelques-uns des dessous de la politique gouvernementale.

C'est fort mal, en vérité, et l'on conçoit aisément que la majorité ait souligné de ses applaudissements la leçon infligée par l'illustre Ribot à de trop indiscrets républicains.

Au Sénat, on continue à piocher le budget.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis samedi.

M. Tirard a annoncé que dans la fabrique d'allumettes de Pantin le travail allait être repris et qu'il examinerait avec bienveillance les réclamations des ouvriers.

Un décret érige en ambassade la légation de France à Washington ; les Etats-Unis accréditeront à Paris un ambassadeur.

Le conseil a conféré la croix de commandeur de la Légion d'honneur à M. Ballot, lieutenant-gouverneur de nos établissements du Benin et du Dahomey.

LA PRÉSIDENTIE DU SÉNAT

Les sénateurs républicains ont tenu samedi une réunion.

Le troisième tour de scrutin ayant donné à M. Challemel-Lacour 400 voix et à M. Constans 64 voix, M. Challemel-Lacour a été proclamé candidat des gauches à la présidence du Sénat.

CORNELIUS HERZ

On annonce que Cornélius Herz se dispose à comparaître prochainement devant le magistrat de Londres, et que la question de l'extradition serait résolue à bref délai, le gouvernement français ayant des moyens suffisants pour la faire prononcer immédiatement.

UNE NOTE OFFICIEUSE

M. Ribot aurait échangé des explications amicales avec l'ambassadeur de Russie, lequel s'est montré absolument satisfait.

Cette affirmation paraît bien légère.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

La Commission a entendu M. Taillefer, avocat-conseil de l'ambassade de France à Londres.

Herz, selon lui, et vu l'état de sa santé, n'est pas transportable ; quant à ses papiers, des saisies ont eu lieu, et il y a une dizaine de jours une nouvelle saisie a été opérée.

LA PROPOSITION MONIS

La commission de la réforme du Code d'instruction criminelle a adopté la proposition Monis, qui a trait, on se le rappelle, aux dépositions devant le juge d'instruction, et au moyen d'empêcher certaines réticences des témoins.

PROCÈS PLESSIS-BELLIERE

Le Pape se pourvoit en cassation contre l'arrêt de la Cour d'Amiens, dans l'affaire de la marquise Plessis-Bellière.

LES RELATIONS FRANCO-SUISSES

Dans son discours au Conseil national, M. Lachenal a dit :

« La situation créée par la rapture commerciale avec la France durera probablement longtemps ; nous appelons cependant de nos vœux le moment où cet état de choses prendra fin. »

LE CANAL DE PANAMA

Le dernier délai consenti par le gouvernement de Colombie, pour la prolongation de la

concession du percement du Panama à la France, expire aujourd'hui.

La déchéance des droits de la Compagnie sera sans doute prononcée.

LE MANIFESTE DE BEHANZIN

Behanzin vient de publier un manifeste contre la France, sous forme d'appel aux nations chrétiennes et civilisées.

Ce factum a été rédigé, c'est trop visible, par ses conseillers protestants d'Angleterre et d'Allemagne.

L'ESCADRE RUSSE A ALGER

Une brillante réception, au cercle militaire, a été offerte à l'escadre et aux officiers du *Foros* et du *Dimitri Donskoï* par les officiers de la garnison d'Alger.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 25 mars 1893.

La Chambre partant en vacances à la fin du mois, une fois le budget voté au Sénat, la Bourse considère qu'elle sera débarrassée du cauchemar de la politique intérieure ; c'est une des causes de la fermeté du marché. Le 3 0/0 reste à 97.30 et le 4 1/2 à 106.22.

L'action de la Banque de France cote 3,915 fr.

Le Crédit Foncier reste très ferme à 986. Les demandes de prêts nouveaux compensent largement les remboursements anticipés dont le mouvement doit se ralentir à mesure que l'intérêt de l'argent tend à se relever.

La Société Générale, dont l'assemblée générale convoquée pour aujourd'hui a voté la fixation du dividende à 42.50, est bien tenue à 476.25.

Le Crédit Lyonnais, dont le coupon acompte de 12.50 est mis en paiement à partir du 25 courant, reste à 762.

Le Comptoir National d'Escompte se maintient au pair. La distribution d'un acompte de 6.25 en juillet a permis de faire disparaître toute distinction entre les anciens et les nouveaux titres. Les titres circulent tous jouissance 1^{er} juillet.

Les obligations Immeubles de France ont un marché très actif, les 3 0/0 à 387.50 et les 4 0/0 à 474 fr.

Les Chemins Economiques cotent 429 fr.

CH. HEYMAN et Co.

10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 27 MARS

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 16°
Ce matin, à 8 h.		+ 9°
Midi,	756 ^{m/m}	+ 18°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	6 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 4°

Les abonnements étant payables à l'avance, nous prions ceux de nos abonnés qui n'auraient pas soldé le leur de vouloir bien nous en faire parvenir le montant, si mieux ils n'aiment que nous le fassions encaisser par la poste.

FLEURS D'OPPORTUNISME

Il déplaît au *Courrier de Saumur* que j'aie trouvé à propos de porter sur les funérailles de M. Ferry un jugement tout autre que le sien. Il lui déplaît surtout que je me sois cru permis de traiter de voleur le sire Cornélius Herz, l'espion allemand, ami de M. Clémenceau, ce dernier défendu par le *Courrier* et autres organes opportunistes.

C'est là, dit-il, style clérical (mille et unième cliché).

Le style clérical, si style clérical il y a, vaut bien un autre style que le *Courrier* connaît et sur lequel nous insisterons s'il le faut.

Si tous ceux qui pensent que Cornélius Herz est un voleur sont des cléricaux, il y a dès lors en France une majorité de cléricaux qui ne doit pas être sans inquiéter ses amis.

Nous aussi avons la confiance que le pays enverra les *Herzistes* s'asseoir ailleurs qu'à la Chambre et saura prendre, pour les balayer... des genêts.

J. D.

SIMPLE RAPPROCHEMENT

On a enterré, en même temps que M. Ferry, un membre de la Commune dont le nom eut à cette époque un grand retentissement, M. Jourde, ancien délégué aux Finances.

Cet homme, qui avait tenu dans ses mains et en dehors de tout contrôle la fortune de la France, est mort dans un garni, à peu près au moment où M. Ferry, qui n'avait pas plus le sou que lui il y a vingt-cinq ans, expirait dans un hôtel somptueux, au milieu de ses collections et de sa galerie de tableaux.

Jourde, dans ces dernières années, occupait un modeste emploi dans une Compagnie d'assurances, qui a dû faire les frais de ses funérailles.

Si l'on considère que la générosité n'est pas précisément la caractéristique des Compagnies d'assurances, il y a, dans cet hommage rendu à un fidèle employé, un enseignement autrement élevé que dans la cérémonie que le gouvernement s'est payée mercredi avec notre pauvre argent.

On n'a pas donné le nom des amis qui ont accompagné cet homme en qui nous ne saurions jamais voir qu'un adversaire politique, mais nous doutons qu'ils aient pu entendre sur leur passage les *lazzis* qui ont salué le cortège où se trouvaient des Clémenceau, des Floquet, des Rouvier et *tutti quanti*.

A la sortie du cimetière, une quête a été faite pour subvenir aux premiers besoins de sa mère et de sa femme que Jourde laisse dans la misère.

Nous voudrions bien tirer de tels contrastes une conclusion, mais le *Courrier* nous accuserait de faire du style clérical : nous aimons mieux laisser au lecteur le soin de conclure lui-même.

J. D.

Une rectification, S. V. P.

Le *Courrier de Saumur* racontait tout récemment, d'après le *Patriote de l'Ouest*, une soi-disant conversation de M. de Soland avec M^r Mathieu. M. de Soland a protesté dans le *Patriote* contre des allégations mensongères et

ce dernier a inséré la rectification du député d'Angers.

En bonne justice et suivant les plus élémentaires lois de l'équité, le *Courrier* doit publier cette lettre.

Aimerait-il mieux laisser subsister dans l'esprit de ses lecteurs une erreur préjudiciable à la réputation d'un homme qui ne pense pas comme lui ?

Et voilà la bonne foi, la franchise et l'équité de celui qui n'a pour les autres que l'épithète de Tartufe.

École d'Application de Cavalerie de Saumur

Par décret en date du 24 mars 1893, ont été promus dans l'arme de la cavalerie et ont reçu, par décision du même jour, les affectations ci-après indiquées :

Au grade de sous-lieutenant

Les trente et un sous-officiers élèves officiers de l'École d'application de cavalerie dont les noms suivent :

M. Arnulf, du 9^e cuirassiers, affecté au 5^e cuirassiers.

M. Moraud de Callac, du 12^e hussards, au 27^e dragons.

M. Bary, du 3^e chasseurs, au 21^e dragons.

M. Sorlin, du 16^e chasseurs, au 8^e chass.

M. Quirot de Poligny, du 6^e dragons, au 16^e dragons.

M. Mennessier-Nodier, du 11^e hussards, au 4^e dragons.

M. Nicolas, du 7^e dragons, au 6^e dragons.

M. Guérin du Grandlaunay, du 25^e dragons, au 9^e dragons.

M. Carlu, du 13^e dragons, au 17^e chasseurs.

M. Breaud, au 7^e chasseurs, au 8^e chass.

M. Dumoulin, du 15^e chass., au 2^e spahis.

M. Mauroux, du 1^e huss., au 9^e chasseurs.

M. Peltier, du 24^e dragons, au 9^e dragons.

M. Habillon, du 15^e dragons, au 8^e cuirass.

M. Portier, du 8^e dragons, au 28^e dragons.

M. d'Andigné, du 6^e drag., au 12^e cuirass.

M. Guénébault, du 10^e hussards, au 11^e chasseurs.

M. Mathieu, du 2^e cuirass., au 5^e cuirass.

M. de Suremain, du 16^e chasseurs, au 11^e cuirassiers.

M. Agaisse, du 4^e chasseurs, au 4^e chass.

M. Mimerel, du 4^e spahis, au 5^e chasseurs d'Afrique.

M. Gosselin, du 1^e spahis, au 6^e chasseurs d'Afrique.

M. Sudre, du 5^e dragons, au 19^e chasseurs.

M. Auban, du 27^e dragons, au 23^e dragons.

M. Beaupoil de Saint-Aulaire, du 8^e dragons, au 23^e dragons.

M. Serot Almeras Latour, du 5^e hussards, au 10^e hussards.

M. Godart, du 5^e drag., au 8^e cuirassiers.

M. Allain, du 23^e dragons, au 23^e dragons.

M. de Saint-Simon, du 25^e dragons, au 7^e cuirassiers.

M. Goguelat, du 12^e chass., au 19^e chass.

M. Boutaud de Lavilléon, du 8^e dragons, au 4^e hussards.

Inspections générales

M. le général de brigade Correnson, directeur du génie à Paris, membre du Comité technique du génie, a été désigné pour inspecter, en 1893, les troupes, services et établissements du génie du 9^e corps d'armée.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Mais Camille n'avait pas plutôt serré les jambes pour le faire avancer que le Mousse s'était cabré... c'était son habitude; mais il avait compté sans la vigueur, l'habileté et surtout l'à-propos de son cavalier. Une sacCADE de la main et deux coups d'éperons bien appliqués avaient fait faire à l'animal un bond en avant.

Bien d'autres et des meilleurs auraient été démontés... Camille conserve le plus parfait équilibre.

— Bravo! s'écrie Riéderer plein d'admiration. Bravo!

Le cheval veut recommencer.

Cette fois la punition est plus sévère.

Au lieu d'un nouveau bond qu'on attend de lui, l'animal secoue la tête et se porte tranquillement en avant.

Il est dompté.

Deux coups de fouet consciencieusement allongés donnent en même temps à réfléchir au sous-voerge qui a fait mine de se mêler

M. le médecin inspecteur Fée, directeur du service de santé du 11^e corps d'armée, a été désigné pour inspecter, en 1893, le 7^e arrondissement du service de santé (9^e, 40^e et 41^e corps d'armée; Ecole d'application de cavalerie, Ecole militaire d'infanterie).

L'assemblée des Récollets

Cette fête annuelle, favorisée par un temps exceptionnel, avait hier un entrain encore plus remarquable qu'à l'ordinaire. Dès le matin, la petite place était envahie par les traditionnels marchands de moulins à vent et une foule de forains, que le beau temps et l'espoir d'une bonne recette avaient attirés plus nombreux que d'habitude. Les baraques s'étendaient jusqu'au pied de l'église de Nantilly.

Rendons cette justice à la municipalité que, par un arrosage très opportun de la place et de ses abords, elle a prévenu en grande partie l'inconvénient de la poussière à laquelle il fallait s'attendre par cette sécheresse.

Toute l'après-midi, la foule a été grande sur la petite place, aussi beaucoup de promeneurs se sont répandus dans le Jardin des Plantes qui, sous sa végétation hâtive, présente un coup d'œil qu'on n'est pas habitué à trouver à cette époque de l'année.

Ajoutons que le réveil de la nature n'était pas le seul attrait du paradis terrestre des Saumurois, et que la musique des écoles communales, dont l'audition était annoncée au Jardin des Plantes pour trois heures et demie, avait également attiré bon nombre de promeneurs, désireux de joindre au charme des yeux celui des excellents élèves dirigés par M. Meyer.

Grande animation également dans la soirée : les artistes de passage qui constituent le principal élément de la fête n'ont pas dû avoir à se plaindre de la recette.

Quelques-uns d'entre eux, le cirque notamment, doivent donner encore ce soir une représentation.

Il est peu de nos lecteurs qui ne connaissent les origines de cette assemblée ; toutefois, pour ceux qui ne seraient pas dans ce cas, nous demandons la permission de la rappeler brièvement.

Il y a quelques siècles, les fidèles avaient la coutume de venir, chaque dernier dimanche de carême, chercher les rameaux que les Pères Récollets cueillaient dans leur jardin (le Jardin des Plantes actuel), et leur distribuaient pour cette solennité.

Cette distribution attirant un grand concours de monde, les forains suivaient le mouvement et en profitaient pour exercer leur industrie.

Les Récollets sont partis ; mais les forains ont continué à venir à leur lieu habituel de réunion, et, cette fois, c'est la foule qui les suit.

de la conversation... et voilà un attelage modèle.

Un acte de vigueur, de quelque nature qu'il soit, ne manque jamais son effet sur les soldats. Le nouveau venu n'est plus un conscrit pour personne ; chacun s'empresse de lui offrir ses services, et on n'est pas encore arrivé à la gare d'embarquement que le deuxième canonnier conducteur de Cresne compte autant d'amis qu'il y avait de soldats dans la batterie.

Les canons et les caissons sont en peu de temps montés sur les trucs que la compagnie des chemins de fer de l'Est a fait disposer pour les recevoir ; les chevaux sont embarqués et les hommes viennent prendre place dans les wagons.

La locomotive siffle et le train s'ébranle aux acclamations de la foule qui salue les soldats, leur adresse des paroles d'encouragement et les invite à ne pas ménager les mein herr...

Pas n'est besoin de semblables stimulants ni de recommandations de cette nature. Nos artilleurs sont braves, ils ont de l'œil, du sang-froid ; leur devoir... ils sont habitués à le faire, et crânement, dans toutes les circonstances.

Un vieux dicton

Un dicton, qui autrefois avait cours chez les agriculteurs, disait que le vent restait, pendant les trois quarts de l'année, à l'en-droit où il se trouve pendant que, le jour des Rameaux, on chante la Passion.

Hier, le vent était nord-est, la température chaude et aride. Il faudrait donc en conclure, si le dicton précité a une valeur expérimentale, que le vent sera nord-est pendant la majeure partie de l'année et que l'été sera sec et chaud.

Aux observateurs de contrôler la valeur de cette assertion.

L'année 1892 s'était présentée sous ces mêmes auspices.

Le Concert de la Musique Municipale

Avec la soirée que la Musique municipale a donnée vendredi, finit la saison des concerts d'hiver. Pour le couronnement, M. Meyer a su réunir des artistes remarquables : en première ligne, M^{me} Desgoria, reine en effet des blondes, et M. de Vivenil, du Gymnase. Puis viennent MM. Allard et Farnet, deux jeunes Saumurois, talents ignorés qui tardaient à se faire connaître. Enfin l'orphéon naissant a montré ses nouveaux progrès.

Au lever du rideau des deux parties du programme, la Musique municipale a joué avec entrain et rectitude *Un soir à Grenade*, fantaisie de Buot, et une autre fantaisie sur *Mireille* que la salle entière a vivement applaudie avec juste raison.

M^{me} Desgoria tout d'abord a chanté avec une grâce exquise la sérénade du *Bravo* de Salvayre, une perle fine échappée d'un joyau bien pauvrement monté. Dans *Mireille* et dans la *Traviata*, la brillante cantatrice a été magnifique ; elle s'est comme toujours montrée la charmeuse que nous avons tant applaudie cet hiver. On ne se lasse pas d'écouter sa voix chaude et pure qui captive la pensée et laisse le spectateur comme suspendu à ses lèvres. Elle a une réelle science du chant, une grande sûreté, une limpidité de timbre et une facilité si étonnantes que l'oreille est pleinement satisfaite et que l'auditeur lui décerne sans compter les plus enthousiastes applaudissements.

Avec son succès de beauté, la toute mignonne Regina Rex a obtenu un autre succès non moins cher au cœur des artistes. Son apparition sur la scène a été saluée par des oh ! et des ah ! approbateurs qui ont bien vite fait disparaître sa légère émotion ; son charmant visage a de suite repris son aplomb.

Séduit par tout son extérieur, l'auditoire a été immédiatement conquis : elle a été la reine de la soirée. On a beaucoup goûté la façon à la fois simple et touchante avec laquelle elle dit le vers. Son *Chevalier Printemps*, un tableau peint à son image, gagnait encore à sortir des

Les stations succèdent aux stations, mais la gaieté la plus expansive ne cesse pas de régner un seul instant dans les compartiments. On rit, on chante, on s'interpelle, mais surtout on admire les magnifiques campagnes que bientôt, hélas ! doivent fouler de leurs lourds sabots les chevaux de nos ennemis.

A Reims, le convoi s'arrête. Le temps de faire boire les chevaux, la machine siffle de nouveau ; on est reparti et les chants ont recommencé.

Mais, tout à coup, voilà qu'en pleins champs, tout près du village de Poix, située à quelques lieues au sud de Mézières, la locomotive stoppe. Toutes les têtes sont en même temps aux portières. Le capitaine descend. Qu'est-il donc arrivé ?

La voie est coupée et, dans le lointain, on entend des coups de fusil.

Il faut revenir en arrière sur Reims et faire le grand tour par Laon, Vervins, Hirson, pour atteindre la place de Mézières où le 13^e corps a reçu l'ordre de se concentrer.

Tous les fronts se rembrunissent. Le voyage se fait désormais en silence.

Des francs-tireurs, vêtus de leurs blouses grises et espacés de distance en distance, sur-

lèvres roses de colle qui personnifiait la plus belle des saisons ; *Pierrette au Mont-de-Piété* et son *Pierrot-Etoile*, qu'elle a si gracieusement récités, sous les trépignements de la salle, nous ont ému tous, et ils ont valu à la jeune artiste de fréquentes ovations.

M^{lle} Regina Rex portait avec une simplicité d'enfant qui lui va à ravir une robe droite de surah bleu d'eau encadrant un soupçon de taille et seyant merveilleusement au blond de ses cheveux : une fleur d'or sur tige d'azur.

M. de Vineuil, du Gymnase, est un diseur élégant qui sait encore faire avaler un monologue sans sourcilier, quoi qu'il en dise ; avec lui, on y prendrait goût, tant il y met d'amabilité. Il a été très bon dans *Brune et blonde*, charmante petite saynète de salon, de Lambert, qu'il a jouée avec beaucoup d'entrain et de feu. Du reste, avec une partenaire telle que M^{lle} Regina Rex, on s'échaufferait à moins.

M. Allard, dont la double rondeur est si appréciée du public saumurois, en devient même l'enfant gâté. On ne se contente plus de l'applaudir quand il paraît, on trépigne de joie. — Gros veinard, va !

M. Farnet s'est montré un excellent comique dans *l'Invalide à la tête de bois*. Cette vieilleries a su plaire, tant elle était dite naturellement. Avec un peu de travail et d'habitude de la scène, MM. Allard et Farnet arriveront à réussir parfaitement dans ce genre. L'un et l'autre possèdent une belle voix, mais il faut la travailler.

Ainsi donc les concerts d'hiver sont finis. Mais notre ville ne se passe pas facilement de musique, et si nos sociétés musicales ont travaillé pour égayer la saison des frimas, il faut charmer maintenant nos promenades d'été. Plus que jamais nous devons avoir des réunions musicales.

Deux kiosques vont être construits, l'un au Square du théâtre, l'autre au Champ de Foire : il faudra faire résonner tous les échos de la ville. Allez, musiciens, les chemins sont ouverts. Suivez-les. N.-G.

Voies de fait à Saumur

Hier, vers trois heures de l'après-midi, le nommé Léger Berdillon entrain, en compagnie de quelques jeunes gens de Saumur, chez le sieur Monestier, 13, rue des Boires, et commandait une bouteille de vin.

Lorsque la femme Monestier lui en réclama le prix, il la menaça et frappa à coup de poing et de pied le sieur Monestier, qui intervint. Sur la menace d'aller chercher les gendarmes qui sont à deux pas de là, il se décida à payer ; mais quand on voulut le mettre dehors, il recommença à taper sur le patron, qui envoya quérir les gendarmes.

Cette dernière scène se passait sur la rue ; aussi, lorsque Léger vit arriver quelques agents, il prit sa course et, en tournant au coin de la

veillent la voie. Leur patriotique dévouement ne connaît pas de bornes et la fatigue semble n'avoir aucune prise sur ces modestes héros dont la France s'honore à si juste titre.

Il est là, le brave enfant, seul, attendant, masqué par un arbre, un pan de mur, un pli de terrain, que l'ennemi se présente.

Quand il est à portée, lentement, il épuise ses munitions. Chacun de ses coups est mortel. Puis, quand sa dernière cartouche a dit son dernier mot, on se hasarde, on l'entoure. Cent contre un ! Ce n'est pas trop pour oser affronter un tel homme. Encore un coup de baïonnette au premier qui s'avance, c'est le coup de boutoir du sanglier, et un Allemand de plus a mordu la poussière.

Les anciens qui s'y connaissent en courage auraient respecté la vie d'un aussi digne adversaire, les sauvages des pampas d'Amérique lui auraient offert de devenir leur chef. Les Prussiens, eux, l'attachent à un arbre. L'attachent ! tremblent-ils donc encore devant lui ? Sur un signe d'un bourreau galonné, dix fusils s'abaissent, un bruit sourd retentit et le citoyen qui s'est volontairement fait soldat pour défendre sa patrie, tombe en criant : Vive la France ! (A suivre.)

nouvelle rue qui conduit dans la rue de la Chouetterie, renversa accidentellement une jeune fille qui passait et la blessa grièvement. Rejoint par les agents, il fut mis en état d'arrestation et il aura à répondre de ces faits.

Le sieur Monestier a reçu entre autres un coup qui lui a poché l'œil droit et une blessure au-dessous du genou droit.

Les jeunes gens qui étaient avec Léger sont restés complètement étrangers à ces exploits.

Contravention

Procès-verbal a été dressé contre un débitant de la petite rue Saint-Nicolas qui avait laissé des filles publiques pénétrer dans son établissement.

Objet trouvé

Le sieur Nivoleau a remis au bureau de police un porte-monnaie contenant 68 fr. 70, qu'il a trouvé hier, à cinq heures, aux Récollets.

Objet perdu

Il a été perdu, dimanche, rue d'Orléans, place Bilange ou rue de la Comédie, un bouton d'oreille avec perle grenat entourée petits brillants, monture or et argent. Prière de rapporter au bureau du journal. Récompense.

Chemin de fer d'intérêt local d'Angers à Noyant

Par arrêté du 24 mars courant, M. le Préfet a autorisé la Compagnie des chemins de fer d'intérêt local de l'Anjou à ouvrir à l'exploitation la ligne ferrée d'Angers (Saint-Léonard) à Noyant (gare de l'Etat) à partir du 27 mars courant.

Chemin de fer de Cholet à Saumur

Judi, la commission relative à la fixation des stations se réunissait à la sous-préfecture de Cholet, sous la présidence de M. Peyre, sous-préfet.

La commission a formulé les vœux suivants :

Pour Cholet. — Inviter la Compagnie à étudier le projet du Conseil municipal de Cholet.

Pour Nuallé. — Rapprocher le plus possible la station du lieu dit Saboulard.

Pour les Poteries. — Convertir la halte en station.

Pour Vezins. — Inviter la Compagnie à établir la station sur la route de Vezins à Chanteloup, au lieu dit l'Épiléterie.

Les grandes manœuvres

On va expérimenter définitivement, cette année, la formation ternaire pour les corps d'armée en campagne, les divisions et les brigades d'infanterie.

Il y aura manœuvre avec trois divisions pour le 2^e corps.

Manœuvrera à trois brigade, dont une de réserve, la 36^e division d'infanterie.

Prendront part enfin à des manœuvres de division avec deux brigades, chaque brigade à trois régiments, dont un de réserve : la 12^e division, une des divisions actives des corps d'armée de Bourges, de Tours et de Montpellier.

Dépôt de remonte d'Angers

Le comité dudit dépôt se réunira :

À Angers, le mardi 11 avril, à 8 h. 1/2 du matin, au dépôt ;

À Doué-la-Fontaine, le lundi 17 avril, à 1 h. 3/4 du soir.

Vol au Vaudelnay

Le sieur Profit est allé l'autre jour se plaindre à la gendarmerie qu'il avait été victime de plusieurs vols, notamment de 400 mètres de lacets en crin, qu'il avait tenus au mois de janvier, pour le passage des alouettes, dans un champ qu'il possède aux Verchers. Le lendemain, quand il voulut reprendre ses lacets, ils avaient disparu. On lui a pris également une paire de guides et une paire de traits, le tout d'une valeur de 46 francs.

Ses soupçons s'étant portés sur un individu, les gendarmes ont fait chez ce dernier une perquisition, mais qui n'a donné aucun résultat.

La grève des allumettes

Rien de bien nouveau à Trelazé, où la grève continue.

M. Halopé, président du syndicat, a reçu une lettre de Marseille recommandant aux grévistes la patience, et une de Paris annonçant que les délégations sont décidées à demander 15 0/0 d'augmentation applicable à tous les syndicats ouvriers aux manufactures d'allumettes.

Partout le plus grand calme ne cesse de régner ; il est, du reste, expressément recommandé par la Fédération.

Conférence anarchiste

Samedi soir, à Angers, a eu lieu la conférence anarchiste annoncée.

M. Babonneau, de Trelazé, déclare inutile la formation d'un bureau, et se charge de la présidence, assisté de deux personnes.

Près d'eux sont les deux conférenciers annoncés, MM. Meunier et Thévenin.

Maigre succès et rien de bien nouveau. De tristes théories dont on connaissait déjà tout le vide et souvent l'odieux.

Vers minuit, le président veut lever la séance, mais M. Meunier s'y oppose. Dans les conférences anarchistes, il n'y a pas de président et la séance demeure tout le temps ouverte. C'est la séance à perpétuité, comme les travaux forcés ; mais les yeux se ferment et bientôt tout le monde se retire.

Grave accident

Un accident très grave est arrivé jeudi, à Angers.

Le nommé Pierre Priou était rendu à l'octroi du faubourg Saint-Lazare lorsque, n'ayant pu se ranger à temps, il fut renversé par une voiture. Une des roues du véhicule lui passa sur le corps et lui brisa trois côtes.

Pendant qu'on transportait Priou, d'autres relevaient la voiture qui avait versé plus loin.

La conductrice, une nommée Bertrand, bouchère à Avrillé, et qui a suivi le mouvement de la voiture, n'a reçu que des blessures sans gravité.

Quant à M. Priou, il a été admis d'urgence à l'hôpital, et son état paraît grave.

La responsabilité de cet accident incombe à M^{me} Bertrand, qui conduisait son cheval à une allure désordonnée.

Une curieuse découverte

À Angers, les ouvriers travaillant à la construction des immeubles Saint-Julien ont trouvé, en creusant le sol, plusieurs cercueils, dont un parfaitement conservé.

Ce cercueil, creusé dans une sorte de granit, était recouvert d'une large pierre sur laquelle figurait une croix et plusieurs autres dessins. Les parois mesuraient environ sept centimètres d'épaisseur.

Dans ce cercueil se trouvaient tous les ossements d'un corps humain qui a été reconnu pour celui d'une femme. Le crâne était en assez bon état. Outre ces ossements, on en a trouvé beaucoup d'autres.

À l'endroit où l'on élève ces bâtiments était, dit-on, un ancien monastère fondé par Saint-Lezin pour une communauté religieuse de clercs, sous le gouvernement d'un abbé. Ce monastère fut sans doute construit dans une partie d'un grand cimetière qui existait alors en cette place.

On prétend que ces cercueils remontent au VIII^e siècle.

L'incendie de la Filature Janvier au Mans

Samedi soir, vers 4 heures 1/2, un incendie, qui n'a pas tardé à prendre des proportions considérables a éclaté dans un bâtiment de la filature Janvier, au Mans.

Voici comment cet incendie s'est déclaré :

Il arrive assez souvent que les cardeuses rencontrent, dans le chanvre des petits cailloux dont elles font sortir des étincelles ; ces étincelles communiquent le feu au chanvre, mais les ouvriers sont si bien habitués à ces sortes d'accident qu'ils se bornent à circonscrire le feu. Le paquet de chanvre brûle et tout est dit. Samedi, cet accident s'est produit ; mais

l'ouvrier ne s'en est aperçu que tardivement, lorsque un de ses camarades l'en a prévenu ; l'un et l'autre ont essayé de circonscrire le feu, en balayant autour ; mais leurs balais se sont enflammés et l'atelier a été envahi par les flammes, avec la vitesse d'un cheval au grand trot...

Le chiffre des pertes n'a pu encore être évalué. MM. Janvier sont d'ailleurs assurés.

Par suite de cet incendie, un certain nombre d'ouvriers vont probablement rester quelque temps sans travail, les machines détruites étant justement celles qui préparent le travail pour le nombreux personnel de la maison.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 25 mars. — Robert-Achille Houdoyer, place de la Bilange.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Emile-Albert Charbonnier (veuf), camionneur, à Saumur, et Anne-Louise Goubard, couturière, à Jumelles.

Joseph Antier (veuf), cordier, à Mer (Loir-et-Cher), et Marie-Victorine Antier, couturière, à Saumur.

Eugène Leclere, bourellier, et Léontine-Augustine-Eugénie Michel, sans profession, tous deux à Saumur.

Georges-Joseph Brière, lieutenant au 34^e régiment d'artillerie au Mans, de Saumur, et Isabelle-Jeanne-Marie Hervé, sans profession, à Angers.

Joseph-Marie-Eugène Gilbert, docteur en médecine, à Saumur, et Marie-Emmanuelle-Joséphine Langlois, sans profession, à Bauge.

Emile-Paul-Basile Breton, cordonnier, et Valentine Martin, chapeletière, tous deux à Saumur.

Denis-Alexandre Pinier, jardinier, à Martigné-Briand, et Joséphine-Hermance Maugin, couturière, à Saumur.

Firmin-Jean Prieur, menuisier, et Louise Bordier, couturière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 26 mars. — Alice-Pauline Appert, 5 ans, rue des Boires.

Le 27. — Paul Duval, clerc de notaire, 22 ans, célibataire, rue de la Reine-de-Sicile.

Le printemps approche et le réveil général de la nature impose à l'homme le devoir impérieux de soigner sa santé et de prévenir les maladies, en débarrassant le sang de toutes les impuretés qu'il contient. Le besoin d'un dépuratif énergique est général, et tout le monde, sans exception, doit faire usage du Rob Lechaux, aux sucs végétaux, qui non seulement purifie le sang, mais encore rend aux organes affaiblis toute leur activité.

Le Rob Lechaux régénère l'homme et ramène dans l'organisme les forces naturelles engourdies par la vie claustrale de l'hiver. Cette préparation qui a valu une renommée universelle à son inventeur, M. Lechaux, pharmacien à Bordeaux, est accessible à toutes les bourses, et se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

PILULES SUISSES !

Le médicament le plus populaire de France.

Banque V^e Lambert et Fils

ORDRES DE BOURSE sans commission. — COUPONS : Paiement sans frais de tous Coupons. — Avances sur titres.



Pour adoucir, velouter blanchir la peau du visage et des mains rien n'égale la Crème Simon. Evitez les contrefaçons étrangères. J. SIMON - PARIS et dans toutes les bonnes maisons.

HYGIÈNE DE LA TÊTE La Cheute des Cheveux EST IMMÉDIATEMENT ARRÊTÉE PAR LA LOTION RÉGÉNÉRATRICE DU D^r ROFF QUI NETTOIE LA TÊTE ENLEVANT LES PELLICULES 3 francs. EMPÊCHE LES CHEUX DE TOMBER ET LES FAIT REPOUSSER. Embouteilles très agréables. Maison D^r ROFF, rue St-Thomas, 124, BORDEAUX.

Dépôt : MACHET, parfum.-coiffeur, 1, rue d'Orléans

Dernières Nouvelles

LE VOTE DU BUDGET

Le Sénat tiendra plusieurs séances de nuit, à partir de ce soir probablement, pour pouvoir terminer le budget jeudi. Les Chambres partiraient en vacances samedi au plus tard.

ELECTION LÉGISLATIVE

Mondidier, 26 mars. — Les résultats connus sont ceux de quatre cantons sur cinq. — M. Leroy a 8,200 voix, et le comte de Baurepaire 4,500.

ELECTIONS AU CONSEIL GÉNÉRAL

Angoulême, 26 mars. — Canton de Saint-Claude : MM. Nivet, républicain, 4,795 voix, élu ; Courteuvre, républicain, 1,327 voix.

Vesoul, 26 mars. — Canton de Champagny : MM. Péron, négociant, 4,933 voix, élu ; Mariotte, 936. — Il s'agissait de remplacer M. Baihaut.

ARRESTATION DE MATHIEU

L'anarchiste Gustave Mathieu a été arrêté hier, dans l'après-midi, à Saint-Michel, un petit village du département de l'Aisne, ainsi que deux individus qui l'accompagnaient.

Tous trois avaient été arrêtés pour vol commis au préjudice d'un paysan. Ce n'est qu'à la mairie qu'on reconnut à qui on avait affaire.

Gustave Mathieu n'est nullement inculpé de complicité dans l'explosion du restaurant Véry. Il est accusé d'avoir volé des marchandises à son patron, décédé, le fameux Yard, ancien membre du Comité central. Gustave Mathieu a été l'ami de Ravachol. Il s'était évadé récemment de chez Schoupe, au moment de l'arrestation de ce dernier à Bruxelles.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 22 mars au 1^{er} avril 1893, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1^{re} classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du tarif prix des billets à plein tarif.

TOUS les bons CUISINIERS vous diront que le MEILLEUR TAPIOCA EST LE

Tapioca Rils

Exiger la Marque de Fabrique l'AS de TRÈLE à QUATRE FEUILLES. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'épicerie et de produits alimentaires. GROS : 262, Boulevard Voltaire, PARIS.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR
Pois moyens, 1/2 litre 0,50 litre 0,95
— extra, — 0,60 — 1,10
— très fins, — 0,70 — 1,60
— extra fins, — 0,95 — 1,75
Haricots verts, — 0,50 — 0,90
— extra recommandés, — 0,55 — 1,00
— extra fins, — 0,90 — 1,60
Flageolets, — 0,60 et 0,90
Asperges, la boîte, 1,25 et 1,80
Harengs de Hollande, Sardines fumées, Morue d'Islande.
Conserves par 5 kil. hors ville, déduction des droits d'octroi.

Le Gérant : G. JOUAUST

ÉPICERIE CENTRALE 28, rue P. ANDRIEU.

A partir du 23 MARS, Grand choix d'Articles pour le 1^{er} Avril et le Jour de Pâques
A DES PRIX EXCEPTIONNELS.

Vannerie riche, Œufs satin, Œufs à surprise, Garnitures pour œufs et poissons friture en sucre et chocolat. — Bel assortiment de Coffrets à boîtes riches pour Baptêmes. — Confiserie de qualité supérieure

Tout acheteur de 5 francs aura droit à un billet de Tombola. — Deux sujets à gagner : Un superbe clown articulé ; — Un marin attaqué dans les mers glaciales par deux ours blancs.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Angers, rue Saint-Blaise, n° 3.

A VENDRE A L'AMIABLE

Belle PROPRIÉTÉ

Située au centre du département de Maine-et-Loire,

Comprenant : château, beaux bois, étangs, et corps de métairies ; Le tout en un seul tenant, à proximité de deux gares, contenant environ 530 hectares.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M^e CHASLE.

A VENDRE très 8 ans, absolument net, très vite, toutes garanties, essai sur place. — Dressé au sabre et à l'obstacle. — S'attelle à toutes les voitures. — A vendre seul ou attelé à une charrette anglaise. S'adresser au bureau du journal.

INSTITUTION L'ESPÉRANCE

Pensionnat de Jeunes Filles

Dirigé par M^{mes} AGOSTINI Rue du Petit-Mail, n° 5.

CHARBONS DE TERRE Charbons de Bois

GUIBERT-MORON Rue du Petit-Versailles.

M^{me} veuve GUIBERT a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'elle continuera, comme par le passé, son commerce de charbons de terre et de charbons de bois.

M^e LECOY, avoué à Saumur, demande un PETIT CLERC sachant bien écrire.

Imprimerie P. GODET SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON Fournitures de Clichés et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure Demander les nouveaux prix.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence.

Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

GRAND HOTEL DE LONDRES LACOTE-NIVET

Propriétaire Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées. Salons de famille.

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLÉ

Sapin, Chêne Pitchpin Planchers et Parquet

Noyer, Bois blanc Hêtre, Frêne et Ormeau Liteaux, Lattes et Treillages

R. BASTARD-BRÉHIN

SUCCESEUR

15, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Exposition d'Articles de Pâques et 1^{er} Avril

Œufs et Poissons en Chocolat et en Sucre Modèles les plus nouveaux de Vannerie fine et Porcelaine. — Poissons en carton, Surprises, etc.

GRAND CHOIX DE PAIN D'ÉPICE Arrivages de primeurs tous les jours.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 23
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10
Noyant-Méon			1 3	3 8	7 40	1 15	5 56
Limiers-Bouton	11 29			3 17	7 49		6 6
Vernantes	11 43			3 30	8		6 16
Blou	11 54			3 41	8 10		6 26
Vivv	12 2		1 28	3 49	8 17		6 33
SAUMUR (Orl.)							
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29
Nantilly (arrivée)	12 28			4 22	8 41		7
SAUMUR (Etat)							
(arrivée)	12 39			4 35	8 52		7 12
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32		6 50
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43		7 2
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49		7 8
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56		7 16
Montreuil-Bellay	1 28	9 41		2 15	5 19	2 25	3 7
Thouars	2 2	10 18		2 44	5 10	2 52	3 19
Niort				4 30	9 12	2 22	3 49
Saintes				6 24	11 59	6 22	2 21
Bordeaux				9 56	4 22	9 3	4 56

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. matin	Omn. matin	Semi dir'sr	Mixte soir	Expr. soir
Bordeaux			5 40		8 25		12 30
Saintes			7 12	9 9	11 40		4 55
Niort	5 25		9 42	10 51	2 7	2 36	8 23
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		2 39	5 4	5 48	9 28
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17		1 7	2 53	5 18	6 3
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3 5	5 25	6 3
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5	6 14	9 41
SAUMUR (Etat)							
(arrivée)	10 23	7 46	Mixte matin			6 26	9 55
(départ)	7 25	11 5				6 5	
Nantilly (départ)	7 36	11 15				6 16	
SAUMUR (Orl.)							
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24	11 12 7
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 18	6 29	6 29	11 7 12 16
Vivv	8 11	11 49		3 30	5 57	6 43	
Blou	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52	
Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6	
Limiers-Bouton	8 46	12 23		4	6 31	7 18	
Noyant-Méon	9 1	12 36		2 15	4 11	6 45	7 31
Château-du-Loir	10 22	1 52		3	5 18	7 58	8 48
Chartres	2 47			5 56	9 46	12 4	12 45
Paris	5 55			7 30	11 20	2 27	3 5

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41	4 35
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	8 8	4 58
Chinon	9 4	1 5	7 29	9 2	7 14

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS					
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Moncontour	7 14	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	5 8	10 39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS											
STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Direct mixte
Nantes d.	1 2 3 1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3	1 2 3
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45		
La Méritré	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26		
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13					
St-Clément	7 28		12 40	3 59		6 22					
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31					
Sauv'or ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5		
— dt.	7 52	11 16	1 4	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13		
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16					
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47		
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 16	3 9	4 32		
Tours ar.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46		
Paris arr.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5	8 10	39	10 39		

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES											
STATIONS	Omn. matin	Direct	Expr. matin	Omn. soir	Expr. soir	Mixte	Expr. soir	Omn. matin	Expr. matin	Mixte	Expr. soir
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20			
Tours (départ)	5 43	8 47	1 20	4 51	7 15	11 57	10 40	2 53			
Langeais	6 21	9 30	2 10	5 46	8	12 40	11 35	3 30			
Port-Boulet	6 52	10 7	2 35	6 18	8 37		12 39	3 50			
Varennes	7 3	10 19		6 29	8 49		12 39				
Saumur (arrivée)	7 14	10 32	2 54	6 40	9 2	1 12	12 57	4 5			
— (départ)	7 22	10 42	3	6 49	9 8	1 16	1 30	4 9			
Saint-Martin	7 34			7 1	9 22		1 47				
Saint-Clément	7 40			7 7	9 29		1 56				
Les Rosiers	7 48			7 14	9 37		2 5	4 25			
La Méritré	7 59	11 13	3 25	7 24	9 47	1 36	2 20	4 32			
Angers (arrivée)	8 41	11 53	3 54	8 6	10 36	1 58	3 21	4 57			
Nantes (arrivée)	11 14		5 52	1 19	3 50	6 13	6 46				